



Chers parents,

A partir de la rentrée scolaire, l'association Ifac continue d'assurer les temps périscolaires du matin, du midi et du soir.

La nouveauté pour la rentrée scolaire, est que vous devez inscrire votre enfant au périscolaire du soir (dossier d'inscription à jour et paiement de l'activité périscolaire) afin qu'il puisse bénéficier de l'étude surveillée.

Voici les tarifs selon votre coefficient CAF :

	Tarif unitaire
Accueil du matin	Qf 1 – moins de 600 : 1,5 € Qf 2 – de 601 à 1200 : 2 € Qf 3 – plus de 1201 : 2,5 €
Accueil du soir et étude surveillée	Qf 1 – moins de 600 : 2 € Qf 2 – de 601 à 1200 : 2,5 € Qf 3 – plus de 1201 : 3 €
Mercredis, samedis et vacances scolaires	Qf 1 – moins de 600 : 13 € Qf 2 – de 601 à 1200 : 15 € Qf 3 – plus de 1201 : 17 €

- Mr et Mme Sarlat assureront toujours l'étude surveillée.

Le fonctionnement

Après le goûter :

- Les enfants inscrits à l'étude surveillée iront avec Mr et Mme Sarlat.
- Les enfants inscrits au périscolaire feront des activités proposées par l'équipe d'animation.

Vers 17h30, un animateur ira récupérer les enfants ayant terminés leurs devoirs et rejoindront les autres enfants à l'accueil périscolaire.

L'accueil se fera par le complexe sportif, dans nos nouveaux locaux, près des terrains de tennis.

Pour toute question ou complément d'information vous pouvez nous contacter :

contact.saintesmaries@dso.ifac.asso.fr ou au 06 50 56 31 32

Cordialement

Thomas Nouvel